

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 13 septembre à 19:30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 13 SEPTEMBRE À 19:30

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2022**
5. **Finances et administration**
 - 5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
6. **Urbanisme et environnement**
 - 6.1 Adoption du second projet du règlement 433-2022 règlement de démolition des immeubles
 - 6.2 Adoption du règlement 422-2022 règlement modifiant le règlement de zonage 338-2018
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Autorisation d'une aide financière pour l'activité l'Art en fête
8. **Travaux publics**
 - 8.1 Autorisation des dépassements de coût dans le cadre des travaux de réfection du rang du Cinq et du chemin de la Rivière
 - 8.2 Autorisation d'ajout de signalisation routière dans le secteur du village
 - 8.3 Adoption de la politique sur la politique concernant les dos d'âne
 - 8.4 Dépôt d'un avis de motion du règlement 434-2022 concernant les limites de vitesse
 - 8.5 Adoption du premier projet du règlement 434-2022 concernant les limites de vitesse
9. **Sécurité publique**
 - 9.1 Autorisation de procéder à un appel d'offre public dans le cadre de la construction de la caserne incendie
10. **Fermeture de la séance**